

Rapport annuel établi en application de l'article 7 de l'Ordonnance du 12 janvier 2006 sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois tel que modifié par l'article 11 de l'Ordonnance conjointe du 14 décembre 2017 (M.B. 24/01/2018).

EXERCICE 2020

1. Relevé détaillé des présences en réunion, des rémunérations et avantages de toute nature, ainsi que des frais de représentation octroyés aux mandataires publics de l'asbl.

Deux Assemblées générales ont été organisées en 2020 : le 17 juin et le 23 septembre.

Un conseil d'Administration a eu lieu le 5 mars 2020.

Présences :

Nom	Prénom	Ca du 5 mars	AG du 17 juin	AG du 23 sept.
Lhoest	Audrey	Présente	Présente	Excusée
Piquet	Yannick	Présent	Présent	Présent
Bex	Marie-Carmen	Présente	Présente	Présente
Comté	Nicolas	Présent	Présent	Présent
Borsu	Marie	/	Présente	Présent
Philippe	Alexandra	/	Présente	Présente
Wahba	Atef	/	Présent	Excusé
Tabbakh	Elah	/	Présente	Présente
Diallo	Bea	/	Excusé	Présent
Teitelbaum	Viviane	/	Excusée	Excusée
Jacobs	Katherine	/	Excusée	Excusée
Bednarski	Nora	/	Excusée	Excusée
Laporte	Caroline	/	Excusée	Excusée
Roger	Noémie	/	Excusée	Présente
Pitroipa	Solange	/	Excusée	Présente
De Bock	Caroline	/	Excusée	Présente

Aucune rémunération ni avantages de toute nature ne sont octroyés aux mandataires.

Les membres ne bénéficient pas non plus de la possibilité de se faire rembourser des frais de représentation.

2. Inventaire des marchés publics attribués par l'ASBL Entreprendre XXL en 2020.

Pas de marché public en 2020.

3. Voyages d'étude et colloques à l'étranger entraînant une dépense à charge de l'organisme public auxquelles des membres de l'organe de gestion ont participé en 2020 dans le cadre de leurs fonctions.

Néant.

4. Inventaire des subsides octroyés par l'ASBL Entreprendre XXL en 2020.

Néant.